

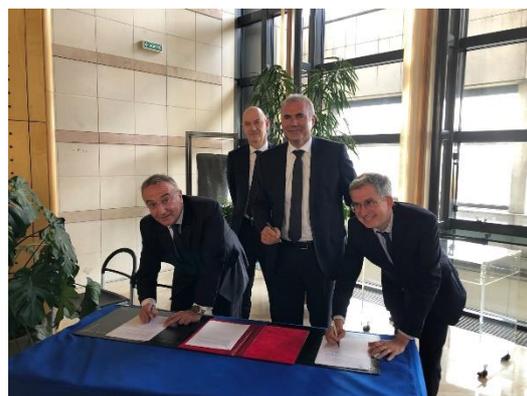
28 novembre 2022
Communiqué de presse

Autour du Pôle de Compétitivité *Cosmetic Valley* et de la FEBEA, le Ministre en Charge de l'Industrie, Roland Lescure, a réuni le Comité de filière « cosmétiques » à Bercy

Présidé - pour la première fois - par Roland Lescure, Ministre délégué à l'Industrie, le « Comité de filière cosmétiques » s'est réuni le 28 novembre, en présentiel, à Bercy, pour une troisième séance de travail depuis sa création en 2021, à la suite des « États Généraux de la Cosmétique », Organisée par le pôle de compétitivité Cosmetic Valley et la FEBEA, en présence d'une vingtaine de représentants de la filière, cette réunion a permis d'échanger avec le Ministre sur les défis rencontrés par les différents maillons de la chaîne de valeur – fournisseurs, fabricants, distributeurs -, et de soumettre au ministre des projets concrets de coopération entre les entreprises, les associations professionnelles et les pouvoirs publics. A l'issue de la réunion, Cosmetic Valley, la FEBEA et le Médiateur des entreprises ont signé la « Charte sur les achats responsables », premier aboutissement du processus lancé début 2021 avec l'adoption, par les plus grands donneurs d'ordre du secteur, de la « Déclaration de solidarité des entreprises cosmétiques avec le secteur verrier ». Elle formalise dix engagements entre donneurs d'ordre et fournisseurs.



Comité de filière « cosmétiques » du 28 novembre 2022 à Bercy. De gauche à droite :
Roland Lescure, Ministre délégué à l'Industrie
Marc-Antoine Jamet, Président de Cosmetic Valley
Emmanuel Guichard, Délégué général de la FEBEA
Christophe Masson, Directeur général de Cosmetic Valley



Signature de la charte sur les achats responsables.
De gauche à droite :
Marc-Antoine Jamet, Président de Cosmetic Valley
Roland Lescure, Ministre délégué à l'Industrie
Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises
Emmanuel Guichard, Délégué général de la FEBEA

Les participants du Comité de filière ont tenu à inscrire cette réunion dans un contexte marqué par la double crise énergétique - qui frappe l'industrie cosmétique, notamment ses fournisseurs, et bouleverse les équilibres et la chaîne d'approvisionnement mondiale-, et environnementale - dont les enjeux restent immenses, urgents, mais représentent aussi un « *aggiornamento* » porteur de croissance pour la filière.

D'entrée de jeu, le ministre en charge de l'Industrie s'est réjoui de cet échange avec l'ensemble de l'écosystème cosmétique, sa chaîne de valeur, ses fournisseurs et ses partenaires qu'il avait déjà longuement rencontrés lors de l'inauguration du salon, *Cosmetic 360*, organisé par la filière en octobre dernier, à Paris. Il a souligné l'importance économique de ce secteur industriel, essentiel et exemplaire qui fait de la France un leader par l'investissement réalisé, les emplois créés dans les territoires, son apport décisif à la balance commerciale de la France et les initiatives remarquables qu'elle porte pour réussir sa transition écologique, saluant, en d'autres termes, une industrie d'avenir.

Energie et décarbonation : poursuivre la transition énergétique, malgré la crise

L'inflation et les risques qui pèsent sur les approvisionnements en gaz ne détournent pas l'industrie cosmétique de sa feuille de route. Elle s'engage résolument dans la poursuite de sa transition énergétique.

Plusieurs des participants à la réunion ont alerté le Ministre sur les conséquences de la crise énergétique, notamment sur les entreprises de taille intermédiaire (ETI) souvent non éligibles aux différentes aides mises en place. Philippe d'Ornano, président de Sisley et vice-président du METI, a ainsi souligné que les ETI qui avaient investi pour réduire la part de l'énergie en dessous de 3% de leur chiffre d'affaires, échappaient de ce fait aux aides publiques, tandis que le président du groupe Pochet, Xavier Gagey, insistait sur le caractère indispensable d'un soutien public pour réussir, sans fragiliser cette activité, le tournant écologique majeur que représente l'électrification des fours verriers.

L'engagement de la filière en faveur de la sobriété énergétique a été rappelé par Emmanuel Guichard, délégué général de la FEBEA, qui a évoqué la signature des chartes EcoWatt et EcoGaz ainsi que la campagne de sensibilisation sur les « *écogestes dans la salle de bains* », lancée par la FEBEA dans le prolongement de la campagne gouvernementale « *Chaque geste compte* ».

Évoquant la décarbonation, Laurent Kleitman, Président de Parfums Christian Dior, a présenté la feuille de route de Parfums Christian Dior, les nombreux domaines identifiés par France Nation Verte auxquels contribuent ainsi la Maison, et la démarche, marquée par le volontarisme et l'interdépendance avec ses fournisseurs, dans laquelle il souhaite résolument s'inscrire.

Le Ministre a salué les engagements pris par la filière. Tout en rappelant les efforts importants déployés par le gouvernement pour aider les entreprises, il a reconnu quelques « effets pervers » dans ses dispositifs d'aide et assuré que des rectificatifs seraient introduits, à partir de janvier 2023, à travers, notamment, des appels à projet décarbonation adaptés aux PME et ETI dans le cadre de France2030.

Biodiversité en cosmétique : un catalyseur de recherche, d'innovation et d'attractivité des territoires de métropole et d'Outre-mer

Les ingrédients naturels constituent à la fois l'origine et l'avenir de l'industrie cosmétique qui s'affirme comme un levier de préservation et de consolidation de la biodiversité.

Après que Emmanuel Quiblier, Directeur des opérations chez Greentech, a rappelé l'engagement des fournisseurs de matières premières dans la préservation de la biodiversité, et alors que Philippe Massé, président de Prodarom, a exprimé les inquiétudes des producteurs d'ingrédients face aux réglementations à venir, le Président de Cosmetic Valley Marc-Antoine Jamet a présenté les ambitions de la filière pour défendre la biodiversité en promouvant la « *cosmétologie* ». Véritable conservatoire du patrimoine des ressources naturelles utilisées en cosmétique, elle constitue un élément clé dans la défense de la biodiversité par notre industrie, participe à son caractère innovant à travers l'apparition ou la redécouverte de certains ingrédients et devient une priorité de plus en plus stratégique de sa recherche. C'est également un catalyseur du développement pour les territoires en métropole naturellement, mais surtout en Outre-Mer, où le pôle de compétitivité conclut de nombreux partenariats, le prochain devant se construire en février en Martinique. Le Président de la Cosmetic Valley a souhaité que ces initiatives s'insèrent davantage à l'avenir dans les programmes et réseaux initiés par les autorités publiques, soulignant l'importance de leur donner une plus grande visibilité dans les grands événements internationaux dédiés à la biodiversité et les politiques menées au sein des collectivités locales d'Outre-mer.

Le Ministre a jugé ces axes d'action « très stimulants », mobilisant des acteurs locaux et s'est montré très ouvert au soutien de cette démarche.

Emballages plastiques : souveraineté industrielle et économie circulaire

A l'occasion de la réunion du deuxième comité de filière en mars 2021, il avait été rappelé, avec la présentation d'une étude solide réalisée par le cabinet PWC, que, si le secteur était déjà champion du « *Fabriqué en France* », sa volonté était de poursuivre davantage encore ses efforts de relocalisation qu'il s'agisse des ingrédients, des emballages, des productions des différents fournisseurs, pour sécuriser et renforcer ses achats dans l'hexagone - 83% de ses approvisionnements étant déjà franco-européens et massivement français.

Christian Thery, président d'ELIPSO et Nicolas Yatzimirsky, président de ALBEA tubes, ont rappelé le rôle clé de l'emballage dans la chaîne de valeur et témoigné de l'engagement du secteur à travers 7 axes développés dans le cadre de la médiation des entreprises avec Cosmetic Valley et FEBEA, initiative qui avait été lancée dans le prolongement de la première réunion du Comité de filière.

Deux priorités se dégagent : d'une part, rapatrier la fabrication des moules d'emballage en France, enjeu majeur pour relocaliser la production, réduire les temps de lancement de nouveaux produits, augmenter la flexibilité et la réactivité de nos entreprises ; d'autre part, s'engager dans l'éco-conception des produits et le développement de l'économie circulaire. Confiants dans les techniques de recyclage qui évoluent rapidement, les professionnels ont davantage souligné l'enjeu de la collecte des déchets d'emballages et de l'accès à la matière.

Le ministre s'est félicité du travail réalisé dans le cadre de la médiation des entreprises et a renouvelé son soutien au secteur de l'emballage qui doit investir massivement sur des transformations rapides.

Emploi et formation : une industrie d'avenir

Quelques jours après la clôture de la « Semaine de l'Industrie » cette année intitulée « Agir pour une industrie d'avenir », la filière cosmétique a fait la preuve tant de sa force en matière d'offre de formations et d'emplois, que du besoin d'aller plus loin, avec les pouvoirs publics, pour rendre cette offre visible et attractive.

Les enjeux d'emploi et de formation ont été illustrés par Régine Ferrère, présidente de la CNEP, qui a rappelé le vivier d'emplois que représentent les métiers de l'esthétique-parfumerie et souligné les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises en rappelant les performances de la filière en matière d'apprentissage : après s'être engagée, dans le cadre de la convention « *I jeune, I solution* », à fournir une solution à 12 000 jeunes, ce sont finalement 19 000 contrats d'apprentissages, emplois ou stages qui ont été pourvus dans les métiers de la distribution et de la fabrication en 2022.

Après la présentation par Christophe Masson, directeur général de la Cosmetic Valley, des outils et de la campagne de communication qui sera mise en œuvre par le pôle en 2023 pour renforcer l'attractivité de l'industrie cosmétique auprès des jeunes, le Ministre a assuré que la filière pouvait compter sur son soutien pour faire connaître les métiers de l'industrie et confirmé que le soutien public à l'apprentissage, qui a permis de doubler le nombre de contrats pendant le dernier quinquennat, serait renouvelé sur l'ensemble des postes, non-qualifiés comme plus qualifiés.

Relations avec la grande distribution : résoudre les difficultés du rayon hygiène/beauté dans un contexte d'inflation

Sur le sujet des relations avec la grande distribution dans un contexte d'inflation du coût des matières premières et de l'énergie et de pression sur les prix, le Ministre a assuré être conscient des difficultés qui pèsent sur les fournisseurs de produits d'hygiène-beauté. Il a notamment souligné l'importance du travail mené par le Médiateur des entreprises pour aboutir à une charte de bonnes pratiques entre distributeurs et fournisseurs.

International : retrouver le soft power français par un front uni et offensif de la filière et de la puissance publique

Les intervenant comme le ministre se sont accordés sur la nécessité de promouvoir les atouts de l'industrie cosmétique française, face à une concurrence toujours plus forte, organisée et qui n'hésite pas, à l'instar de la K-Beauty coréenne, à s'unir à d'autres industries créatives pour conforter son pouvoir prescripteur et conquérir de nouveaux marchés.

L'importance capitale de soutenir la cosmétique française face à la concurrence internationale a été rappelée par plusieurs intervenants, dont Marie-France Zumofen, directrice de l'ISIPCA, qui a souligné la nécessité de soutenir le « soft power » des industries créatives. Le Ministre, qui a évoqué le projet porté par la filière d'une « marque de filière » adossée à Choose France, a aussi annoncé sa décision, à la demande du « *Comité de filière cosmétiques* », de lancer une étude sur les politiques publiques de soutien à l'industrie cosmétique menées par les grands compétiteurs internationaux de la cosmétique française, afin de pouvoir identifier les meilleurs leviers d'action que la France devrait adopter. Cette initiative doit être complétée par d'autres : création d'une semaine de la cosmétique à l'étranger soutenu par notre réseau d'ambassades et constitution d'un réseau de VIE là où les marchés doivent être suivis.

Signature de la charte « Relations fournisseurs / achats responsables »

A l'issue de la réunion, le Médiateur des entreprises Pierre Pelouzet, la FEBEA et Cosmetic Valley ont signé la « *Charte relations fournisseurs / achats responsables* ». Cette charte s'inscrit dans le processus de médiation initié à l'occasion de la réunion du premier comité de filière en mars 2021, et qui avait été mis en place dans le prolongement de l'adoption, en janvier 2021, de la « *Déclaration de solidarité des entreprises cosmétiques avec le secteur verrier* » - initiative portée par Cosmetic Valley et la FEBEA, et document signé par les plus grands donneurs d'ordre du secteur. Elle permettra de renforcer la confiance des relations et à maintenir des relations équilibrées et durables entre fournisseurs, notamment d'emballages, et donneurs d'ordre. Elle comporte 10 engagements :

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats
- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- Une fonction de médiateur "relations fournisseurs", chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

Pour Marc-Antoine Jamet, président de Cosmetic Valley : « *Le Ministre en charge de l'Industrie a pu constater que notre industrie, unie, était à la fois une force de propositions et un atout gagnant pour que la France devienne, selon ses vœux, une nation verte et souveraine. Nous lui avons confirmé que nos activités n'étaient ni futiles ni périphériques, mais, au même titre que l'aéronautique, essentielles à la croissance et aux emplois de notre pays. Industrie fondée sur la richesse de notre patrimoine et nos terroirs, elle est aussi une industrie d'avenir, pour peu que la norme française et européenne continue de permettre son excellence et son exemplarité. Il est indispensable que nous consolidions, avec l'appui de la puissance publique, le rayonnement de son « soft power ». Cette troisième réunion du Comité de filière a permis de mettre sur la table des mesures concrètes qui contribueront à relever ces défis* ».

Pour Emmanuel Guichard, délégué général de la FEBEA : « *Roland Lescure a pu échanger avec une filière unie, mobilisée sur les enjeux de transition écologique, d'industrialisation et de défense du Made in France. Le Ministre a apporté des réponses encourageantes sur de nombreux sujets importants pour notre compétitivité. Cette troisième réunion montre que l'importance stratégique du secteur cosmétique est désormais reconnue et installée à plus haut niveau.* »

A propos de COSMETIC VALLEY

COSMETIC VALLEY est le pôle de la filière nationale de la parfumerie-cosmétique française chargé par l'État de mettre en place une stratégie tricolore pour coordonner les actions menées au service d'un secteur qui rassemble 3200 entreprises, dont 80% de PME-TPE et une centaine de grandes marques, représentant tous les métiers de la cosmétique : ingrédients, procédés, packagings, tests, produits finis... Avec 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 246 000 emplois, COSMETIC VALLEY constitue un écosystème unique au monde incarnant l'excellence d'un des fleurons de l'économie

*Contact presse Cosmetic Valley :
BUREAU ACC CAROLINE CRABBE – 33 (0)6 10 19 36 31 – crabbecaroline@orange.fr*

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

Contact presse : Guillaume Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50